

# Le partenariat public-privé (PPP): une bombe à retardement !

Publication : jeudi 31 juillet 2014 08:32

---

Mag Centre, 18 juillet 2014

## Le partenariat public-privé (PPP): une bombe à retardement!

---

18 juil 2014 | Catégorie: [Magcôté](#)



Le collège de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) construit grâce à un PPP.

Attention danger ! Le partenariat public-privé, communément appelé PPP constitue « une bombe à retardement budgétaire » pour de nombreuses administrations et collectivités qui en ont signé un. Dans un rapport de la Cour des Comptes, Philippe Séguin qui la présidait, peu avant son décès le qualifiait de « *crédit revolving des collectivités* ». Mis en place par ordonnance en 2004 ce PPP délègue à des entreprises le financement, la construction et l'exploitation d'infrastructures d'intérêt général (hôpitaux, collèges, universités, prisons, palais de justice...) en échange d'un loyer pouvant aller jusqu'à trente ou quarante ans avant de récupération du bâti, en quelque sorte un leasing.

•